

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 388

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 3

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« déconcentrés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.